

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE TREIZE AVRIL (13/04/2023)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 07 avril, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRESENTS** : 24

M. Romain LOPEZ, **Maire**,  
M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,  
Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme DESCAMPS Marie-Line, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Marie CAVALIE, **Conseillers Municipaux**.

**ÉTAIENT REPRESENTES** : 9

M. Pierre PUCHOUAU (représenté par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Adjoint**  
Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA) (représentée par Madame Sophie LOPEZ), M. Philippe GARCIA (Représenté par Monsieur Luc PORTES), Mme Reine-Claude ORTALO (représentée par Monsieur Romain LOPEZ), Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT) (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Madame Stéphanie GAYET), M. DUPARC Robert (représenté par Monsieur Jean-Claude LORENZO), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Luc PORTES est nommé secrétaire de séance.

14 – 13 avril 2023

**14. Affectation des résultats de l'exercice 2022 – Budget annexe  
lotissements (Gal de Merle, Fraysse, Croix de Lauzerte)**

Rapporteur : Monsieur PORTES.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-et suivants, L. 2311-5 et R. 2311-11 relatifs au vote du budget,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget annexe Lotissements (Gal de Merle, Fraysse, croix de Lauzerte),

**Vu** la délibération du 13 avril 2023 portant approbation du Compte administratif de l'exercice 2022 pour le budget annexe Lotissements,

Entendu le rapport présenté en Commission des Finances le 6 avril 2023,

**Considérant** que le compte administratif 2022 du budget annexe Lotissements fait ressortir les résultats suivants :

Ø Résultat de la section de fonctionnement à affecter :	
o Résultat de l'exercice (recettes – dépenses) :	0,00 €
o Résultat reporté N-1 :	-3 600,00 €
→ Résultat de clôture à affecter :	-3 600,00 €

Ø Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2022 :	
o Résultat de l'exercice (recettes – dépenses) :	0,00 €
o Résultat reporté N-1 :	-551 879,61 €
→ Solde d'exécution d'investissement cumulé :	-551 879,61 €

Restes à réaliser d'investissement (RAR) au 31 décembre 2022 :	
o Recettes	0,00 €
o Dépenses :	0,00 €
→ Balance des RAR (recettes – dépenses) :	0,00 €
_ Excédent de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2022 :	
o Rappel : solde d'exécution d'invest. cumulé :	-551 879,61 €
o Rappel : Balance des restes à réaliser :	0,00 €

Au vu des éléments ci-dessus, il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A 27 voix pour et 6 voix contre (Mmes CAVALIE, HEMMAMI, MM. BOUSQUET,**  
**DUPARC, LORENZO, VELA),**

<b>CONSTATE</b> que la clôture du résultat 2022 fait apparaître :	
➤ Un excédent de fonctionnement :	3 600,00 €
➤ Un besoin de financement en investissement :	551 879,61 €

**DECIDE** de reprendre et d'affecter le résultat de clôture 2022 du budget annexe Lotissements au Budget Primitif (BP) 2023 comme suit :

- Report du résultat de fonctionnement (Dépenses de Fonctionnement y compris le D 002) :	3.600,00 €
- Report du solde d'exécution d'investissement (Dépenses d'Investissement y compris le D 001) :	551.879,61 €

Pour copie conforme  
Moissac, le 17 avril 2023



Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Luc PORTES